

Pol Cant

information

Spécial Expo.02

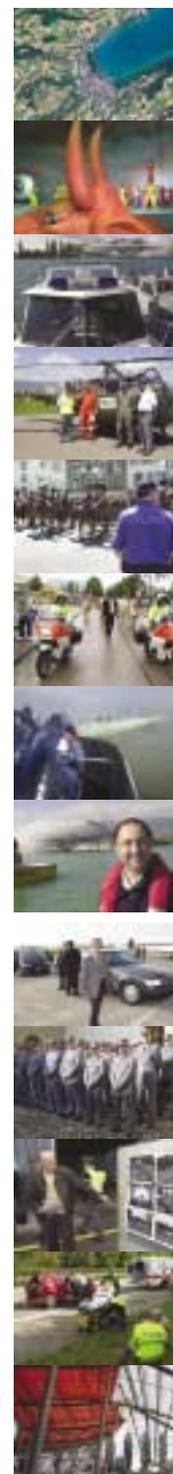
Hors série Novembre 2002

Bulletin de la Police cantonale vaudoise



Hors Série 2002

- 4-5** Introduction
- 6-7** Journée d'inauguration
- 8-9** Journée de la Suisse centrale
- 10-11** La Centrale d'engagement et de coordination (CEC)
- 12-13** Journée cantonale vaudoise
- 14-15** 1^{er} août
- 16-17** Nuage
- 18-19** Navigation sans retour
- 20-21** Voix d'Europe
- 22-25** Cérémonie de clôture
- 26-27** Opération PERTINAX
- 28-29** Accident de la circulation
- 30-31** Rideau!



Editeur

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette
1014 Lausanne

Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition

Guy-Charles Monney

Rédacteur

Jean-Philippe Narindal

Photos

Mohammed Zouhri, Pol Cant
© Expo.02
© 24 Heures
© Satellite Image: © ESA / Eurimage / swisstopo, NPOC

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Photolithos et impression

Imprimerie Corbaz SA,
Montreux

Opération Thémis

Thémis, déesse de la justice, appartient à la génération des dieux dans la mythologie grecque. Elle est l'une des épouses de Zeus. Selon Homère, elle est la personnification des lois qui régissent la justice. Respectée par tous les dieux de l'Olympe, elle assiste aux délibérations

Le concept retenu s'articulait en trois zones d'influence, que l'on peut résumer de la sorte:

1. **L'artelage d'Yverdon-les-Bains, géré par la sécurité privée.**
2. **Le Front Urbain, intervenant sur la commune d'Yverdon-les-Bains et les six communes entourant la cité thermale.**
3. **Le Front Région, assurant les interventions sur toute la Région Nord, à l'exception du secteur du front urbain.**

Afin d'assurer une efficacité inter cantonale optimale dans le cadre de la sécurité publique, une centrale d'engagement et de coordination (CEC) fut installée dans le Château de Colombier/NE.





Journée d'inauguration

14052002





Nous retenons tous notre souffle. Cette journée du 14 mai 2002, première manifestation d'importance d'Expo.02, allait démontrer la fiabilité ou les lacunes du dispositif "THEMIS". Branle-bas de combat ! Le plt Harnischberg avait concocté un ordre particulier des plus minutieux et engagé la quasi totalité des effectifs disponibles.

Les gens ayant préféré utiliser les transports publics, les quelques "embouteillages" en gare d'Yverdon-les-Bains seront gérés de main de maître par la Police ferroviaire (Pol Fer).

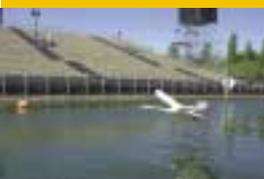
Conduits par des chauffeurs particuliers, Mme Ruth Dreyfuss et M. Joseph Deiss, participeront aux festivités, efficacement protégés par le groupe de protection rapprochée.

Pour la gestion du trafic, le ballet orchestré par le plt Gobalet, les gendarmes, les militaires et le personnel de la Protection civile (Pci) feront régner une discipline certaine dans les carrefours de la cité thermale.

Le personnel du Front urbain répondra aux diverses interventions, aux abords de l'artepilage.

La variété des uniformes de police des renforts confédérés et des agents des polices municipales vaudoises ajouteront une touche festive à cette journée.

La seule montée d'adrénaline se produira lorsqu'une valise sera découverte sous les gradins, alors que l'ambassadeur d'Israël assistait au spectacle. Le Groupe des spécialistes dépiégeage (GSD) aura tôt fait de détruire ce bagage. Il ne recelait que des partitions de musique !



Journée de la Suisse centrale

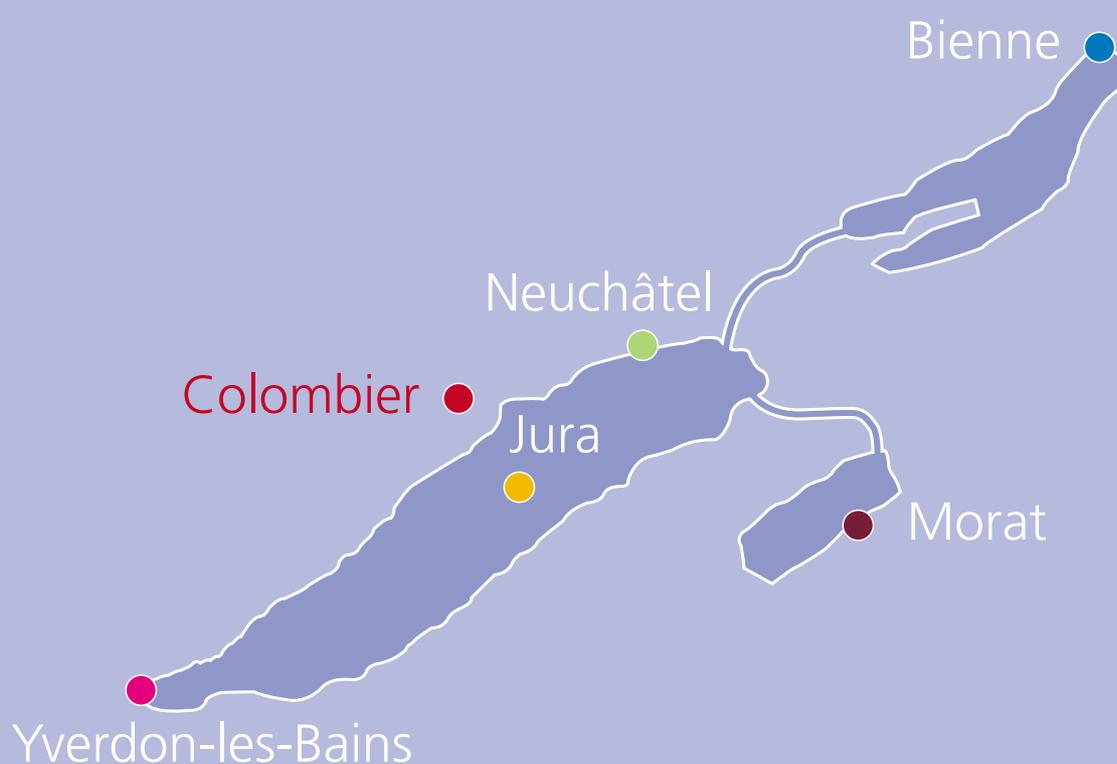
Cette journée du 8 juin 2002, classée "rouge" par les spécialistes du renseignement, s'est en fait déroulée sans incident. Toutefois, par précaution, une section service d'ordre et maintien de l'ordre (SO/MO) avait été alarmée. Comme pour chaque événement, la brigade du lac était présente sur les eaux.

Nos amis alémaniques débarquèrent en force, par bateaux, sur l'artepilage d'Yverdon-Bains, avant de s'éparpiller sur le site et en ville. Egayant les rues de leurs costumes de l'époque de Guillaume Tell, ils ne créèrent aucun ennui aux forces de police.

Au terme de ce troisième rassemblement, les premières propositions d'allègement du dispositif furent émises.







La Centrale d'engagement et de coordination (CEC), à Colombier



Dans son édition du 11 juin 2002, le quotidien "24 Heures" présentait M. Jean-François Pittet, chef de la Centrale d'engagement et de coordination, que le journaliste avait promu au grade de général. Le chroniqueur déclarait que la CEC se tournait les pouces, surveillant les pique-niqueurs en hélicoptère.

En fait, ce service était prêt, tout au long d'Expo.02, à fournir des appuis militaire, sanitaire et plus encore, au cas où de graves événements devaient se produire sur l'une ou l'autre des arteplices.

Pour l'anecdote, relevons, que lors d'un hold-up à Brot-Dessus/NE, l'engagement d'un hélicoptère a permis l'arrestation de l'auteur. Lors de cette opération, le chef d'engagement hélicoptère (CEH) à bord était un gendarme vaudois.



.....
.....

Journée cantonale vaudoise



En 1964, la Journée cantonale vaudoise avait attiré 80'000 visiteurs.

L'EM Police estima que 40'000 personnes pourraient être présentes sur l'artepilage d'Yverdon-les-Bains. Dès lors, l'opération "DAVEL" prit forme et un dispositif fut mis en place, sous la houlette du plt Harnischberg.

Bien évidemment, comme pour chaque manifestation, les membres de la Centrale d'engagement et de transmission locale (CETLo) sont aux commandes de l'ordinateur d'aide à l'engagement (OAE), centre nerveux du dispositif.

Lors de cette journée ensoleillée du 29 juin 2002, Madame la nouvelle Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, accompagnée de son homologue, M. Jean-Claude Mermoud, ont visité la capitale du Nord vaudois en calèche et ont pu apprécier l'efficacité du service de sécurité.

En fin de compte, seuls 19'919 visiteurs se sont rendus sur l'artepilage.

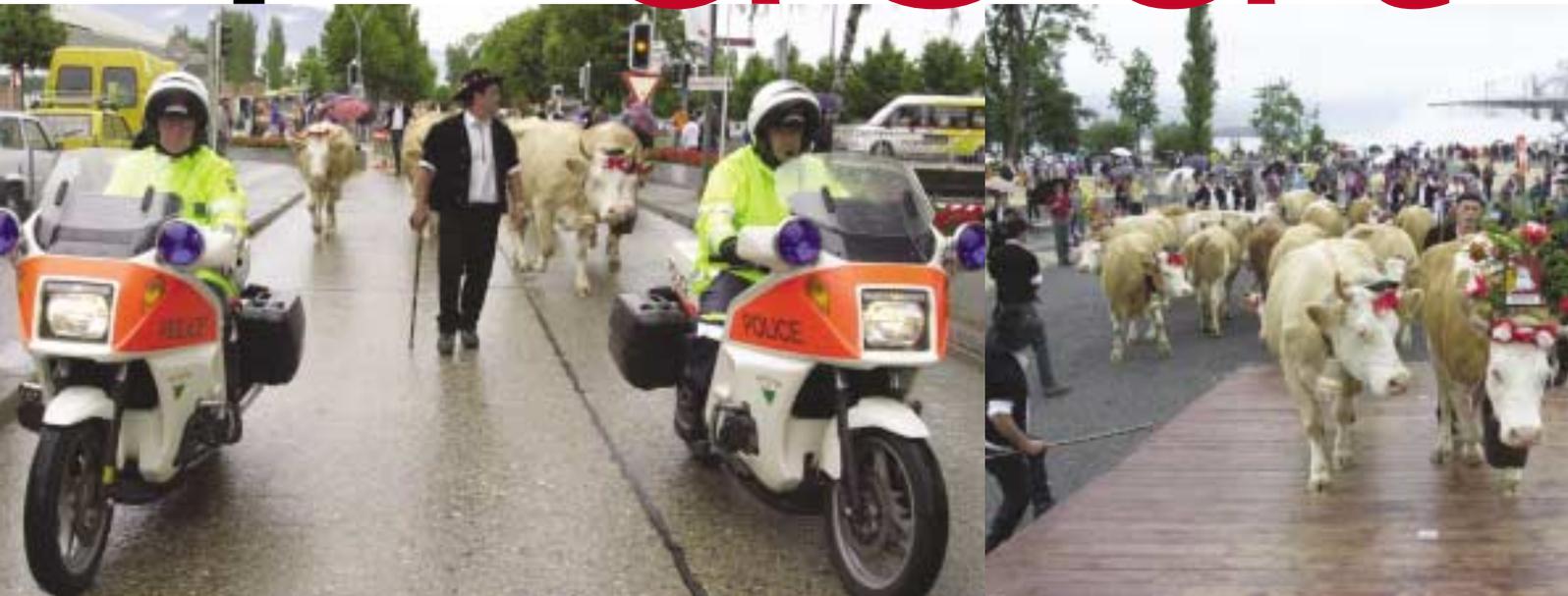


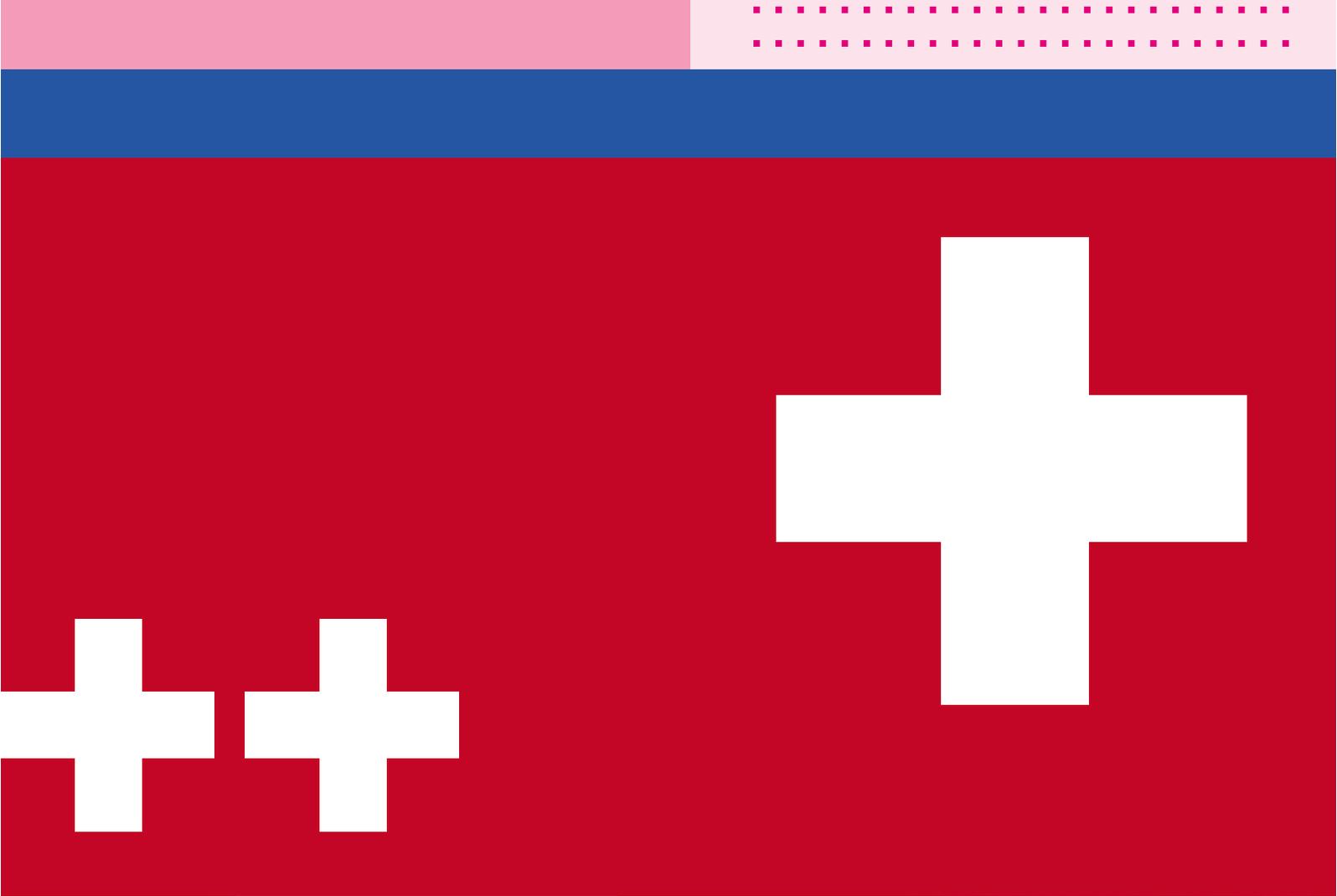
18'360 personnes ont fréquenté l'arteplage d'Yverdon-les-Bains, lors de notre Fête nationale. Le parking de Chamard était quasiment vide.

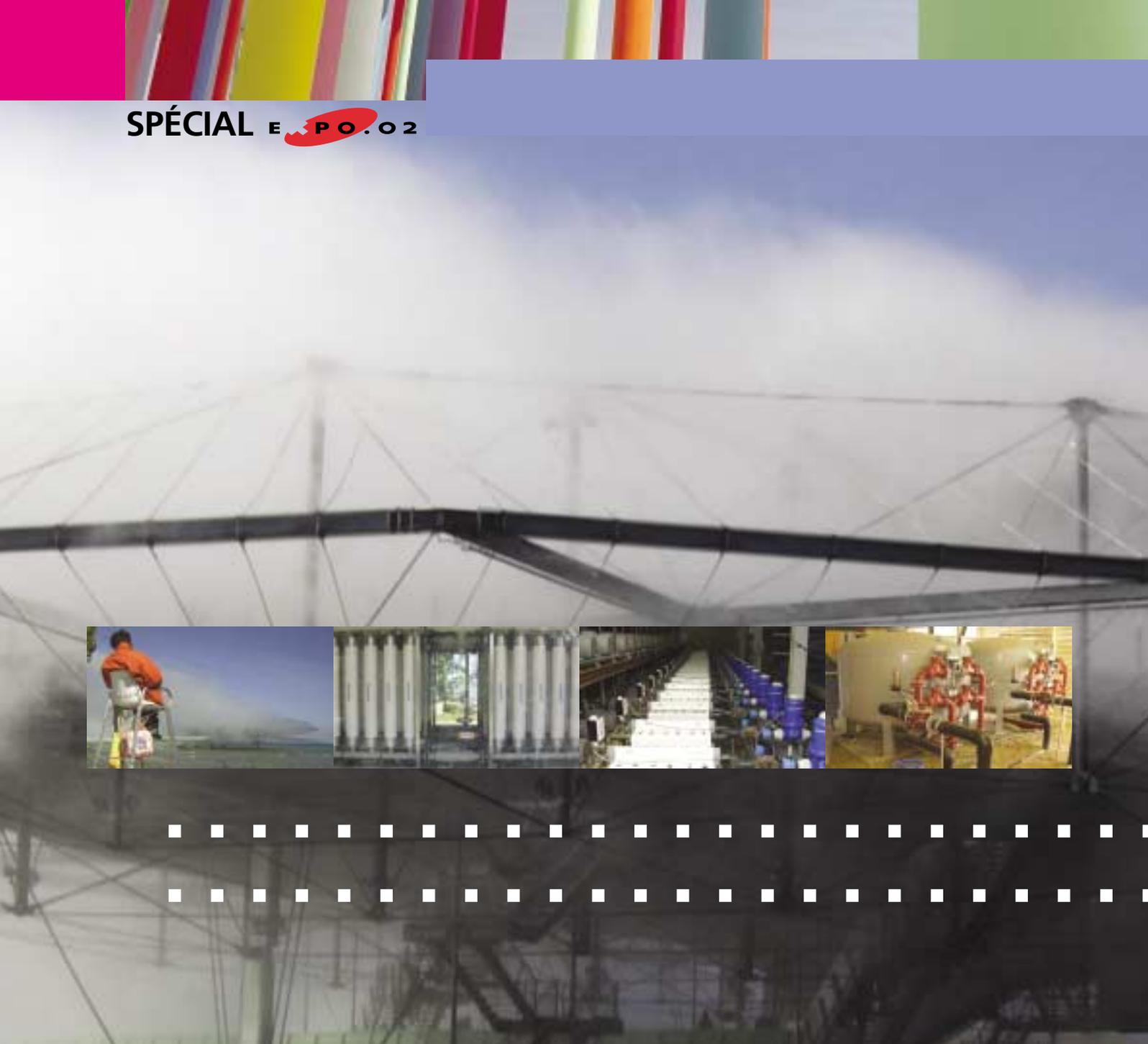
Une poya était organisée par un agriculteur de la région. Les spécialistes circulation, se sont mués en armailis motorisés pour accompagner le bétail déambulant en ville d'Yverdon-les-Bains.

Quant au feu d'artifice, les unités du Groupe des spécialistes en dépiégeage (GSD) avaient effectué les minutieux contrôles d'usage afin d'éviter tout incident.

1^{er} août







Nuage

Si Yverdon-les-Bains n'a connu aucun problème majeur, le nuage a été un peu le serpent de mer de cette exposition.

Sept semaines avant l'ouverture, les spécialistes vaudois du Service de l'environnement et de l'énergie présentaient une évaluation des risques chimiques liés au nuage. Des dispositions sont alors prises par les concepteurs et nous pensions que l'orage était passé. Eh bien non ! Dans la foulée, le Service de la santé publique avançait des risques bactériologiques, dont la légionellose. Le 13 mai 2002, le médecin cantonal s'étonnait des modifications apportées au traitement de l'eau et demandait une nouvelle étude, avant de délivrer l'autorisation.

Le nuage était encore alimenté par le réseau d'eau communal. Mais, cette solution provisoire mettait en danger un engagement optimal du Service du feu d'Yverdon-les-Bains. De nombreuses séances d'urgence furent planifiées par la Police cantonale auxquelles ont participé nombre de spécialistes.

Le 28 mai enfin, l'autorisation était délivrée et le nuage pouvait fonctionner avec l'eau du lac.

Les experts sanitaires de l'administration et, plus particulièrement ceux du laboratoire cantonal, procéderont encore à nombre de visites et inspections. L'ouverture de l'artéplage, de ses nombreux restaurants et débits de boisson au public dépendait de leur verdict.





Navigation sans retour

Mercredi 14 août 2002, le soleil dispense ses rayons sur le lac de Neuchâtel. Une bise d'amplitude 5 sur l'échelle de Beaufort (25 à 38 km/h) réjouit les navigateurs sportifs, mais retient les plaisanciers dans les installations portuaires. Vers 14h00, un navigateur et son fils de 19 ans sortent pour aller "tirer des bords". Soudain, une rafale plus violente change brusquement le cap du bateau et son étrave enfourne une vague. Les deux occupants sont éjectés et ils resteront ainsi près d'un quart d'heure dans une eau dont la température avoisine les 18°. Le papa a de plus en plus de peine à résister. Ils sont alors secourus par d'autres plaisanciers.

Sous-officier de réserve à la brigade du lac d'Yverdon-les-Bains, je reçois un appel qui me signale les faits. Je me mets en communication avec l'informatrice et la guide dans l'examen du blessé. Constatant qu'il n'y avait plus d'activité cardiaque, je lui demande de pratiquer une réanimation. Ses deux filles, âgées de 14 et 15 ans, ont immédiatement entrepris cette opération. Elles ont maintenu la réanimation jusqu'à leur arrivée dans un port, où le médecin de la REGA devait malheureusement constater le décès de la victime.

Depuis mon bureau, j'ai pu suivre le déroulement des opérations et c'est dans ces moments-là que l'on mesure toute l'importance d'une bonne connaissance du lac et d'une solide formation en milieu aquatique.

Caporal Paul Gerber





Voix d'Europe



COTE COUR

La visite du vice-ministre italien Gianfranco Fini pour la journée "VOIX D'EUROPE", sur l'artelage d'Yverdon-les-Bains, a nécessité la mise en place d'un dispositif adapté aux circonstances.

Samedi 7 septembre 2002, vers 10h40, aérodrome de Payerne.

Les services de police vaudois ont pris en charge M. Fini, afin d'assurer sa protection et les unités de circulation ont effectué le guidage jusqu'à Yverdon-les-Bains.

Dans le même temps, la Centrale d'Engagement et de Coordination (CEC), avait mis en place la surveillance aérienne durant le déplacement.

Samedi 7 septembre 2002, 11h30 - 12h30, artelage d'Yverdon-les-Bains.

Durant la partie officielle et jusqu'à son départ pour Berne, toujours en coulisse, les spécialistes de la protection rapprochée assurent la sécurité du signor Fini.



COTE JARDIN

Mardi 3 septembre 2002, à 09h00, Centre de la Blécherette.

Lors d'un rapport d'état-major, il est fait état de la possible venue de nombreux manifestants opposés à la présence du vice-ministre Gianfranco Fini. En effet, les contestataires, dans un pamphlet, lui reprochent notamment son appartenance au parti "Alliance Nationale" proche du Mouvement Social Italien (MSI) fondé par des partisans de Mussolini.

Dès ce moment, la machine policière s'est mise en marche, appuyée par la Police ferroviaire (Pol fer) et les douanes, afin d'obtenir les informations nécessaires à une préparation optimale.

Samedi 7 septembre 2002, 10h00 - 12h45, ville d'Yverdon-les-Bains.

Vers 10h15, des manifestants sortent de la gare et se dirigent vers l'artepilage munis de banderoles fustigeant la présence de M. Fini. Des observateurs du groupe judiciaire relayent l'information à la Centrale d'engagement et de transmission locale (CETlo).

Vers 11h32, alors que certains manifestants pacifistes se retirent, une soixantaine d'irréductibles tentent de forcer l'entrée principale de l'artepilage. La sécurité privée du site tente de les contenir. Un détachement de service d'ordre (SO/MO) intervient pour contenir et repousser les manifestants. Au terme de l'altercation, parfois vive, la sécurité privée comptera trois blessés légers.

Vers 12h05, les contestataires quittent le site et rejoignent la gare escortés par le détachement de la Gendarmerie.

Pendant ce temps, M. Gianfranco Fini, après avoir terminé son allocution, quitte sans encombre l'artepilage pour Berne.



Cérémonie de clôture





Dans le cadre magnifique du château d'Yverdon-les-Bains, tous les participants à l'opération "THEMIS" se mirent sur leur trente et un, pour ces cérémonies, les 2 et 5 octobre 2002.

Pour la première fois, "alignés couverts", les invités remarquaient que les rangs étaient formés non seulement de gendarmes, mais également de policiers municipaux. En outre, les détachements présentés à Monsieur Eric Lehman, Commandant de la Police cantonale, arboraient une multiplicité de couleurs, par la présence de policiers genevois, valaisans, zurichoïses, lucernoïses et tessinoïses.

Chacun aura apprécié cet instant solennel suivi d'un apéritif très réussi et de la remise d'un souvenir par les membres de la cellule Accueil.



Cérémonie de clôture

Le Commandant de la Gendarmerie vaudoise, le major Alain Bergonzoli, s'adressa aux policiers pour les remercier et les féliciter de leur engagement. Pour conclure son discours, il fit référence à une déclaration de Winston Churchill:

"Un chef ne saurait être un chef s'il ne pouvait compter sur des hommes et des femmes dignes d'effectuer leurs missions"

Et ajouta, je suis donc un Commandant comblé.



Opération PERTINAX





La sécurité publique ne concerne pas seulement la police !

Pour s'assurer les appuis nécessaires à la gestion d'une telle manifestation, le Commandant de la gendarmerie créa, en septembre 2001, un état-major regroupant tous les services concernés dans la conduite d'un tel événement. Ainsi naquit l'EM Sécurité Expo.02-Vaud, composé de la police, des responsables de l'organisation catastrophe (ORCA), du service du feu, de l'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie (ECA), de la santé publique, du centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), du centre hospitalier Yverdon-Chamblon (CHYC), du service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), du service des eaux, sols et assainissement (SESA), du laboratoire cantonal, du vétérinaire cantonal, de la police ferroviaire, du service nature & faune, de la protection civile (Pci) et de la sécurité privée Expo.02.

En plus des rapports, des exercices ont été mis sur pied afin de tester les procédures. Le Commissaire à la défense civile et chef ORCA, M. Jean-Michel Falconnier, en a réalisé les scénarios. Celui du 8 octobre, impliquait un camion de grumes se renversant à la sortie du Tunnel de Pomy et obstruant le trafic sur l'autoroute. La cabine du camion, retenue par la glissière, pendait au-dessus de la route cantonale, avec deux blessés à son bord. Des billes de bois s'étaient écrasées en contrebas, sur une bétailière chargée de cochons et un bus scolaire transportant des enfants.

Le front Région et les premiers secours intervenaient sur l'autoroute, tandis que le front Urbain s'occupait de l'événement sur la route cantonale. La Centrale d'engagement et de transmission locale (CETLo) envoyait tous les services sur les lieux selon les besoins. Rapidement, des structures de commandement étaient mises en place, sur le parking du Centre d'intervention régional (CIR-Nord).

Accident de la circulation

Banalisé, l'accident de la circulation reste malheureusement une réalité journalière. A l'instar du concept de sécurité Expo.02, de nombreux partenaires se côtoient sur ce type d'événement. C'est ainsi que nous pouvons rencontrer policiers, pompiers, ambulanciers, médecins, la REGA et d'autres, qui main dans la main s'unissent pour sauver des vies humaines et soutenir les victimes. C'est aussi sur ce théâtre d'opération que ces mêmes acteurs se muent, par exemple, de policier en secouriste, pour prêter main forte aux ambulanciers, ou de pompier en policier, pour régler la circulation.





Pompiers
Police
Ambulance
Médécins
REGA
144

Rideau!



© Expo 02/Yves André



Le rideau est tiré. Derrière lui, d'innombrables séances de travail depuis octobre 2000 pour réaliser le concept de sécurité "Thémis", illustré d'un mémoire opérationnel en avril 2002. Durant 6 mois, de nombreux partenaires ont travaillé de concert pour assurer la sécurité et la réussite de cette importante manifestation. Cette expérience, ce défi s'est révélé d'une grande richesse autant au niveau opérationnel qu'humain. Au moment de "tirer la règle", nous sommes heureux et fiers du bilan positif qui prévaut. Il est une source d'enseignements utiles non seulement pour la Police cantonale mais également pour tous nos partenaires auxquels nous transmettons nos remerciements pour leur collaboration et leur engagement.

La cellule presse, communication & relations publiques de la Police cantonale vaudoise est heureuse de vous offrir, sous la forme de cette parution, l'album souvenirs de l'Opération "Thémis".



